

## en direct de ma commune

Journal Ouest-France du 09/09/2015

Édition : Future Lamballe - Rubriques : Pléneuf-Val-André

 retour liste résultats

 voir la page entière

### L'ancien maire Guillaume Guédo veut marier Pléneuf et Matignon

Dans le cadre de la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République), la communauté de communes de la côte de Penthièvre réfléchit avec les communautés de communes de Lamballe, pays de Matignon, pays de Moncontour, Arguenon-Hunaudaye, pays de Duguesclin et Mené à une nouvelle entité territoriale.



Guillaume Guédo a été maire de la commune pendant quarante-deux ans.

Archives Ouest-France.

À la suite de la réaction de Pierre-Alexis Blévin, conseiller municipal pléneuvien (lire *Ouest-France* du 4 septembre), Guillaume Guédo, ancien maire de la commune pendant quarante-deux ans et ancien président du comité régional du tourisme, prend à son tour la parole.

« Rejeter cette entité avec détermination et fermeté »

Revenant sur les activités dominantes que prendrait cette nouvelle entité - « **une activité économique dominante de l'agriculture et l'agroalimentaire pour la communauté de Lamballe, le tourisme n'étant qu'une activité marginale, alors que c'est l'activité dominante de la communauté de communes de la côte de Penthièvre** » - l'ancien maire invite les conseillers municipaux à « **rejeter avec détermination et fermeté cette entité qui leur sera présentée au vote à la fin de l'année** ».

Se réjouissant de l'action menée par Pierre-Alexis Blévin et de la position du maire, Jean-Yves Lebas, dans le dernier bulletin municipal, Guillaume Guédo propose plusieurs solutions, comme « **un rassemblement entre Pléneuf-Val-André et Matignon, dont le tourisme est l'activité dominante. Cet ensemble est exceptionnel par la qualité des sites et des équipements.** » Il rappelle la fusion des deux territoires lors de la dernière réforme départementale.

« **Dans le cas d'un refus de Matignon, l'apport seul de Fréhel, très lié au secteur d'Erquy et Plurien, pourrait être envisagé.** »

En dernière hypothèse, le maire honoraire propose « **que la communauté de Pléneuf-Val-André reste seule, elle atteindra rapidement le seuil des 15 000 habitants** », seuil minimal requis dans la loi pour une intercommunalité. « **La décision que prendront les élus conditionnera la vie, la survie et l'avenir de notre communauté de communes et de ses communes.** »

"Article 1/7" 